

Bulletin d'inscription

Prénom :

Nom :

Adresse :

Date de naissance :

Précisez si le stagiaire est mineur ou adulte :

Tél. (parents) :

Mail (parents) :

Instrument :

Niveau :

- Une réduction de 20% est accordée pour les stagiaires de la même famille.

- Si le nombre de stagiaires inscrits dans une discipline instrumentale est insuffisant, l'association Cuivres 'N Caux se réserve le droit de ne pas proposer de cours dans cette discipline.

- En cas d'impossibilité de réaliser le stage, l'association Cuivres 'N Caux se réserve le droit d'annuler le stage, et dans ce cas, remboursera l'intégralité des sommes versées.

- L'association Cuivres 'N Caux demandera aux stagiaires ou à leur représentants légaux de signer un droit à l'image.

Signature du stagiaire ou de ses représentants légaux, si le stagiaire est mineur, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Tarifs et inscription

190 € pour l'ensemble du stage

Cette somme comprend :

- les cours de musique
- les autres activités
- l'encadrement des stagiaires mineurs par un personne titulaire du BAFA
- l'assurance en responsabilité civile

Un acompte de 90 € est demandé dès l'inscription qui ne sera pas remboursé en cas de désistement du stagiaire sauf en cas de force majeure.

Le solde restant de 100 € sera réglé lors de l'accueil en début de stage.

Pièces à fournir pour la validation de l'inscription :

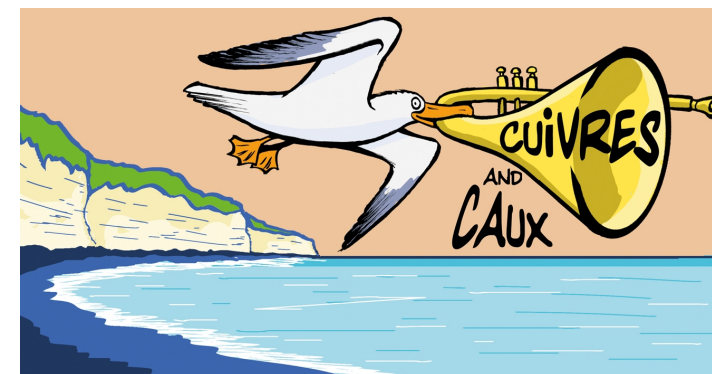
- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de 90 € d'acompte établi à l'ordre de Cuivres 'N Caux
- la fiche sanitaire de liaison remplie
- une attestation d'assurance pour votre instrument de musique

Bulletin à renvoyer à :

Association Cuivres 'N Caux
3, Cité Petit
76370 Rouxmesnil-Bouteilles
Tél. 06 03 40 45 58
Mail : cuivresncaux@free.fr

Stage de cuivres et de percussions

du 9 au 14 juillet 2018
à Rouxmesnil-Bouteilles (76)
organisé par l'association
Cuivres 'N Caux



Dessin de Nicolas Sterin

L'association Cuivres 'N Caux, association loi 1901, dont le but est d'organiser des concerts et des stages de musique propose un stage de cuivres et de percussions du 9 au 14 juillet 2018 à Rouxmesnil-Bouteilles (76)

Ce stage de musique (sans hébergement) est destiné aux enfants et aux adultes jouant d'un instrument de la famille des cuivres (trompette, cor, trombone et tuba) et des percussions.

Ce stage de musique a pour projet de permettre à chacun de progresser dans sa pratique artistique quelque soit son niveau et de se produire en public. (Une restitution publique est prévue)

Dans ce stage, une grande place est laissée pour le croisement des pratiques artistiques, pour la pratique des loisirs et des activités sportives.

Ce stage sera aussi l'occasion à chacun d'apprendre à vivre ensemble.

Les intervenants

Pascal Riegel : trompettiste, il enseigne la trompette au CRD du Pays dieppois et au CRM de Malaunay

Cyrille Imbrosciano : corniste, professeur d'enseignement artistique, il enseigne le cor et dirige l'orchestre 1er niveau au CRD du Pays dieppois

Jean-Claude Lelli : tromboniste, il enseigne le trombone au CRD du Pays dieppois et au CRD de Caux Vallée de Seine

Antoine Herfroy : tubiste, il enseigne le tuba au CRD du Pays dieppois et au CRI de la Côte d'Albâtre

Emmanuel Goffette : percussionniste, il enseigne les percussions dans les écoles municipales de musique de Blangy et d'Offranville

Jeanne Cavalier : chanteuse, percussionniste, elle enseigne la formation musicale au CRD du Pays dieppois.

Elle est aussi titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

Déroulement du stage

Lieu des cours :

Le stage se déroule dans des locaux municipaux situés en face de la mairie de Rouxmesnil-Bouteilles (76)

Arrivée des stagiaires le lundi 9 juillet 2018 à 8 h 30 et
fin du stage le samedi 14 juillet 2018 à 18 h

Un planning détaillé de la semaine sera présenté en début de stage.

Journée type :

8 h 30 - 9 h 30 : accueil des stagiaires

9 h 30 - 12 h 30 : cours de pratique instrumentale et répétition des ensembles

12 h 30 - 13 h 30 : repas pris en commun (amené par les stagiaires)

13 h 30 - 14 h : temps libre

14 h - 15 h : répétition des ensembles

15 h - 17 h 30 : autres activités (japonais, dessins, contes, jeux de société, jeux en plein air, jeux de plage, etc...)

Un goûter est offert aux stagiaires

17 h 30 : fin de journée

(Les parents des stagiaires mineurs doivent récupérer leurs enfants à 17 h 30)

Ce que les stagiaires doivent amener...

- Leur instrument ou leurs baguettes pour les percussionnistes
- Un pupitre pliant
- Un repas pour le midi avec une bouteille d'eau
- Un chapeau ou une casquette et des lunettes de soleil
- Une paire de baskets pour les activités

... et ce qu'ils peuvent amener :

- Ballons, cordes à sauter, raquettes, cartes et autres jeux de société et jeux d'extérieur.